



Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du mercredi 13 octobre 2020

18h30 Salle des conférences - Mairie de VIC FEZENSAC

- Délibération n°1 : Installation de la commission « Tourisme »
- Délibération n°2 : Installation de la commission « Culture et Patrimoine »
- Délibération n°3 : Installation de la commission « Urbanisme »
- Délibération n°4 : Installation de la commission « Transition Ecologique et Energétique »
- Délibération n°5 : Installation de la commission « Alimentation et Agriculture »
- Délibération n°6 - Désignation des membres du collège public du Comité de Programmation du programme Européen LEADER
- Délibération n°7 - Désignation des représentants du PETR à l'Assemblée des Territoires de la Région Occitanie
- Délibération n°8 - Désignation d'un représentant du PETR au Comité de Pilotage du Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne
- Délibération n°9 - Proposition d'un Président pour le Site Natura 2000 des étangs d'Armagnac
- Délibération n°10 - Proposition d'un Président pour le Site Natura 2000 du Midou et du Ludon
- Délibération n°11 - Désignation des représentants du PETR à l'Entente pour la gestion du Site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon

- Délibération n°12 - Approbation des demandes d'aides pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon FR7200806 - Année 2020
- Délibération n°13 - Approbation de la Convention de partenariat entre le Syndicat mixte SCoT Gascogne et les syndicats mixtes du Pays de l'Armagnac, du Pays d'Auch et de Portes de Gascogne pour l'utilisation de données territoriales
- Délibération n°14 - Délégations de pouvoir au Président et au Bureau
- Délibération n°15 - Mise en place d'une commission d'Appel d'Offres
- Délibération n°16 - Fixation des Indemnités de fonction du Président et du Vice-Président en charge de la délégation de fonction du Programme Européen LEADER
- Délibération n°17 - Autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie du PETR
- Délibération n°18 : Approbation de la convention de location des bureaux à la Mairie d'Eauze sis à 5 rue des Vignerons
- Délibération n°19 : Approbation de la convention de mise à disposition temporaire d'Internet et de téléphonie dans le cadre du transfert des locaux sis à 5 rue des Vignerons
- Délibération n°20 : Approbation de la convention de mise à disposition de données issues du système d'information géographique de TERÉGA (service ADS).